

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MADAME LE MINISTRE DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET METIERS A LA 7^{eme}
EDITION DE L'EXPOBETON/KOLWEZI-LUALABA**

- + Excellence Monsieur le Président de la République,
Chef de l'Etat ;
(Avec l'expression de Mes Hommages les Plus Déférents)**
- + Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement ;
(Avec l'assurance de ma Très Haute Considération)**
- + Honorables Députés et Sénateurs ;**
- + Excellence Monsieur le Vice Premier Ministre en
Charge**
- + Mesdames et Messieurs les Membres du
Gouvernement ;**
- + Monsieur le Président de l'Assemblée Provinciale du
Lualaba ;**
- + Honorables Députés Provinciaux ;**
- + Madame la Gouverneure de Lualaba ;**
- + Mesdames et Messieurs les Membres du
Gouvernement Provincial du Lualaba ;**
- + Mesdames et Messieurs les Membres du Comité
Provincial de Sécurité ;**
- + Monsieur le Président de l'ASBL EXPOBETON ;**
- + Mesdames et Messieurs les Représentants des
Entreprises Publiques et Privées ;**
- + Mesdames et Messieurs les Représentants des
Entreprises Etrangères ;**
- + Mesdames et Messieurs les Représentants des
Institutions Internationales ;**
- + Mesdames et Messieurs ;**
- + Distingués Invités ;**
- + Tout Protocole Observé ;**

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole, ce jour, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 7^{ème} édition du salon pour le Développement des villes qui se tient à Kolwezi, Chef-lieu de la Province du Lualaba, sous le thème principal et évocateur : « ***Kolwezi-Lualaba, Eldorado du Corridor Sud de la République Démocratique du Congo-SADC*** ».

Le choix du Lualaba n'est pas un fait de hasard ; il est certainement dicté par le boum immobilier et l'intense activité minière qui s'y déploie, depuis quelques années.

Je voudrais avant toute chose, remercier les organisateurs de ce salon, en l'occurrence **ExpoBéton-RDC**, pour m'avoir associée à ce grand événement qui, soit dit en passant, met sur l'orbite un domaine aussi crucial qu'est la formation professionnelle orientée vers le développement des villes.

Laquelle, vous vous en doutez, m'intéresse au plus haut point en tant que Ministre qui gère ce secteur depuis plus de 2 ans déjà.

Par cette même occasion, je les encourage suite à leur constance et leur perspicacité qui ont permis, durant ces dernières années, de maintenir et de consolider cette initiative jusqu'à la déployer dans le Congo Profond comme c'est le cas pour cette édition.

En effet, durant 5 jours, soit du 30 Septembre au 4 Octobre 2023, ce salon va permettre aux participants venus de plusieurs horizons, de discuter autour du développement des villes et de la construction, des Zones économiques spéciales **ZES** et de la formation professionnelle comme pilier essentiel permettant la mise en place d'une main d'œuvre qualifiée, certifiée et capable de relever les défis inhérents à la problématique des constructions faites dans le respect des normes.

Ce qui sous-entend une grande responsabilité dans le chef du Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers en ce qui concerne la qualité de la technicité transmise et des compétences acquises par les apprenants dans tous les domaines de la vie nationale en général, et dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics en particulier.

L'ambition qu'affiche fièrement le Président de la République, **Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Chef de l'Etat**, en mettant la formation professionnelle et l'apprentissage des métiers en avant plan, est une haute exigence pour travailler dans le but de former toute la population désœuvrée et d'en faire une classe moyenne dont a besoin le pays pour son développement intégral.

Dans cette quête, l'épineuse problématique de l'adéquation formation-Emploi demeure un facteur important, car, pour bâtir des constructions faites dans le respect des normes en la matière, il faut absolument des ouvriers et techniciens qualifiés et donc dotés des aptitudes nécessaires pour les réaliser.

D'où, mon engagement à mener des réformes appropriées en synergie avec les partenaires Bi et multi latéraux à l'exemple du patronat Congolais.

L'objectif est de mieux évaluer les besoins des entreprises en formation pour y répondre de façon efficace et efficiente.

Pour ce faire, j'ai initié également depuis l'année dernière, la mise en œuvre du Répertoire Opérationnel des Métiers ROM devant absolument déboucher sur le Répertoire des Métiers Innovants RMI.

Si, selon les statistiques, le secteur du Bâtiment et Travaux Publics emploie près de **600. 000 personnes chaque année**, il est évident qu'une mission de recensement et d'identification me semble idéale afin de constituer les premiers éléments de ce répertoire.

Lesquels devraient se muer en fichier national d'identification des ouvriers qualifiés du secteur des BTP qui, en principe, seront considérés comme des Experts faisant partie de la base des données du Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers.

Ainsi, ces ouvriers auront droit à un titre de qualification à travers un Certificat d'Aptitude Professionnelle CAP. Ce qui va leur procurer plusieurs avantages ainsi qu'au bénéfice du Ministère.

L'Expert jouira de la reconnaissance et donc de la couverture ou protection des pouvoirs publics.

Certifié, il sera valorisé et à même de se déployer non seulement sur le territoire national mais également au-delà des frontières nationales, dans l'espace SADC, et pourquoi pas dans toute l'Afrique surtout avec la prochaine mise en œuvre de la Zone de libre-échange Africaine qui pointe à l'horizon.

Il y a lieu de souligner que le facteur le plus déterminant est que l'expert sera d'office membre du ROM et, par ricochet, de la chambre nationale des arts et métiers CNAM, bénéficiant de tous les avantages que cela comporte en termes d'opportunités de formation, de formalisation et d'appuis financiers et matériels.

De ce fait, la Chambre Nationale des Arts et Métiers CNAM que mon Ministère veut implémenter à Kinshasa, sera dupliquée dans les autres provinces et Entités Territoriales Décentralisées, ETD, en commençant par 4 Provinces pilotes à savoir : Kinshasa, Kwilu, Kongo Central et Lualaba.

La Chambre Nationale des Arts et Métiers se veut un établissement public, une structure d'encadrement des hommes et des femmes des métiers.

Dans ce secteur, près de 39 métiers classiques pourraient être identifiés et desquels seront décelés, j'en suis convaincue, plusieurs autres métiers innovants.

L'exemple du robot roulage assurant la surveillance et la réglementation de la circulation dans quelques villes de la RDC est éloquent pour attester justement l'existence de nombreux métiers innovants dans notre pays.

Cette approche répond à la vision du **Président de la République, Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Chef de l'Etat.**

**Excellence Monsieur le Président de la République,
Chef de l'Etat ;
Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement ;
Honorables Députés et Sénateurs,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,
Distingués Invités,**

Quant aux profits que tire le Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers, ils sont légion.

Il s'agit notamment :

1. De la constitution des Prémises du ROM et de la Chambre Nationale des Arts et Métiers CNAM ;
2. De la garantie d'une assiette fiscale car les experts en BTP dûment identifiés sont automatiquement des Assujettis qui doivent se procurer, annuellement, une carte d'artisan et un Certificat d'Enregistrement des Métiers.

Faisant dorénavant du Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers un service générateur des recettes, contribuant au budget de l'Etat à l'instar d'autres services pourvoyeurs des recettes.

En ce sens, la mise en place du ROM débouchant sur le RMI balise aussi la voie vers l'atteinte des (17) Objectifs de Développement Durable ODD.

Voilà pourquoi, j'en appelle à l'implication des autres corporations d'emboîter le pas au secteur des Bâtiments et Travaux Publics avec qui, le Ministère est en pourparlers pour assurer la qualification et la certification de leurs ouvriers.

- + Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;**
- + Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;**
- + Honorables Députés et Sénateurs,**
- + Excellences,**
- + Mesdames et Messieurs,**
- + Distingués Invités,**

Avant de clore mon propos, je voudrais rappeler à tous la quintessence de l'Ordonnance 022/003 du 7 janvier 2022 fixant les attributions des ministères du Gouvernement de la République dirigé des mains de maître par **le Premier Ministre, Son Excellence Jean Michel SAMA LUKONDE KYENGE, Chef du Gouvernement.**

Cette Ordonnance consacre, en effet, mon Ministère comme Guichet Unique de la Qualification et de la Certification en République Démocratique du Congo.

Il est et demeure l'unique structure d'encrage de la formation professionnelle et de l'apprentissage des métiers dans notre pays.

Profitant enfin de cette tribune composée de plusieurs partenaires des secteurs aussi variés, je viens solliciter votre accompagnement dans la révolution que mène le Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers pour la réalisation de ses missions régaliennes qui se résument en la lutte contre le chômage et la pauvreté par la formation professionnelle des hommes et des femmes des métiers.

Faites comme la Fédération des Entreprises du Congo FEC, **ExpoBéton-RDC** et tant d'autres qui travaillent désormais avec le Ministère que j'ai l'honneur de diriger dans le cadre du Partenariat Public-Privé PPP.

Les portes du Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers vous seront toujours grandement ouvertes.

**Que vive la République Démocratique du Congo,
Que vive le Ministère de la Formation Professionnelle
et Métiers,
Que vive la Province du Lualaba,
Que vive la 7^{ème} édition du Salon pour le
développement des villes,**

Je vous remercie.